

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2004**

### **DES MEMBRES DE L'ONTARIO**

**LE 11 JUIN 2004**

**Québec (Québec)**

### **P R O C È S - V E R B A L**

#### **PRÉSENCES**

Il y a 611 inscrits au total, dont 194 délégué(e)s et 88 substitués. Les autres personnes présentes sont des observateurs, des membres du personnel des coopératives d'habitation, des animateurs d'ateliers, des bénévoles, des invités, des membres du Conseil de l'Ontario et des membres du personnel de la Région de l'Ontario.

#### **1. Ouverture de l'assemblée**

La présidente, Lori-Anne McDonald, ouvre l'assemblée à 13 h 40, le 11 juin 2004.

#### **2. Message de bienvenue**

La présidente souhaite la bienvenue aux participant(e)s à l'assemblée annuelle 2004 des membres de l'Ontario et présente les invités.

Elle présente ensuite les candidats et candidates au Conseil d'administration et au Comité des finances de la FHCC :

#### **Conseil d'administration**

##### Membres extraordinaires

Craig Hunter, Kitchener (Ontario)  
David Kelly, Mount Pearl (Terre-Neuve)  
Joanne Mick, Calgary (Alberta)  
Patrick Newman, Toronto (Ontario)

Représentante régionale pour l'Ontario

Heather Blake, Toronto (Ontario)

**Comité des finances**

Donna Charbonneau, Unionville (Ontario)

Wes Hosler, Vancouver (Colombie-Britannique)

La présidente signale que les élections à ces postes auront lieu à la réunion d'affaires nationale samedi.

**3. Nomination des coprésidents de l'assemblée**

- **P/A** Reardon (Metta) / Cripps (ACHEEO)

**QUE** Noreen Dunphy soit nommée présidente et Bruce Woodrow soit nommé vice-président de l'assemblée générale annuelle 2004 des membres de l'Ontario.

**ADOPTÉE**

La présidente rappelle aux délégué(e)s que l'assemblée se déroulera dans les deux langues officielles et attire leur attention sur les récepteurs d'interprétation, qui sont à leur disposition.

Elle annonce que l'assemblée des membres de l'Ontario devra se terminer vers 16 h pour laisser le temps de préparer la salle pour l'assemblée annuelle nationale, à 16 h 30.

La présidente informe les délégué(e)s qu'ils auront la priorité pour intervenir sur les résolutions. Elle présente David Kelly, Mark Paul, Sylvie Moreau et Nicholas Gazzard, membres du Comité des résolutions. Elle explique ensuite le rôle du Comité des résolutions et invite les délégué(e)s à consulter le Comité le plus tôt possible au sujet des amendements qu'ils pourraient envisager.

La présidente explique que, vu que les assemblées se déroulent dans les deux langues officielles, les résolutions tardives ou modifiées devront passer au traitement de textes et être traduites avant d'être présentées aux membres. Par conséquent, elle informe les délégué(e)s qu'il ne sera pas accepté de résolutions tardives ou modifiées pour l'assemblée nationale après 13 h 30 samedi. La présidente attire l'attention des délégué(e)s sur les règles de procédure qui se trouvent dans le livre de l'assemblée.

Elle donne lecture de la politique de la FHCC sur le harcèlement et la discrimination et présente les membres du Comité de médiation, David Spackman, Sue Moorhead et Sophie Taylor-Donalds.

#### **4. Vérification du quorum**

Dale Reagan, directeur général, Région de l'Ontario, informe l'assemblée que le quorum pour l'assemblée des membres de l'Ontario est de 15 % des membres admissibles en Ontario à la date à laquelle a été donné l'avis de convocation. À cette date, il y avait 489 membres de l'Ontario. Il déclare que 194 délégué(e)s, représentant 40 % des membres de l'Ontario, se sont inscrits pour l'assemblée. Il y a donc quorum.

#### **5. Adoption de l'ordre du jour**

- P/A Gruno (Windmill Line) / Downey (Toronto Women's)

QUE l'ordre du jour soit adopté, sans modifications.

**ADOPTÉE**

#### **6. Procès-verbal de l'assemblée annuelle 2003**

La présidente signale que le procès-verbal de l'assemblée annuelle 2003 n'est pas dans le cahier d'information de l'assemblée, mais se trouve affiché sur le site Web de la FHCC et est également disponible à la Boutique de l'AGA.

- P/A Sullivan (Forestwood) / Richtermeier (Cambridge New Hope)

QUE le procès-verbal de l'assemblée annuelle 2003 des membres de l'Ontario soit approuvé, sans modifications.

**ADOPTÉE**

#### **7. Rapport annuel du Conseil de l'Ontario**

La présidente présente le rapport annuel des activités de la Région de l'Ontario. Elle invite les délégué(e)s à examiner le rapport annuel publié de la FHCC, qui comprend un rapport sur le travail de la Région de l'Ontario.

Les principales réalisations mises en lumière dans le rapport comprennent :

- une campagne très réussie pour attirer l'attention sur les préoccupations clés des coopératives pendant les élections provinciales
- des réunions positives avec les deux nouveaux ministres ontariens ayant des responsabilités en matière de logement, David Caplan, le ministre du Renouveau de l'infrastructure publique, et John Gerrestsen, le ministre des Affaires municipales et du Logement

- la présentation de mémoires détaillés aux ministres sur les changements que réclament les coopératives au Programme fédéral-provincial de logement abordable pour le mettre au service des coopératives et à la *Loi sur la réforme du logement social* pour redonner aux membres des coopératives la maîtrise de leur logement.

La présidente signale que, malgré le caractère très positif des réunions avec les deux ministres, le récent budget provincial n'annonce pas de nouvelles dépenses pour le logement. Cela montre que nous avons beaucoup de travail à faire pour amener le gouvernement à donner suite à ses promesses électorales.

La présidente donne ensuite lecture des bons vœux du ministre des Affaires municipales et du Logement, l'honorable John Gerrestsen. Dans ses salutations, le ministre dit : « Le gouvernement applaudit vos 35 ans de travail de construction de collectivités vigoureuses à l'échelle de l'Ontario. Le modèle de la FHCC est admirable, et je vous assure que notre gouvernement tient à voir les coopératives d'habitation continuer de réussir comme collectivités autocontrôlées jouant un rôle important dans la réalisation de logements abordables pour les Ontariens et Ontariennes. »

La présidente informe les délégué(e)s qu'ils seront appelé(e)s, au cours de l'assemblée, à étudier une résolution réclamant le soutien d'une grande campagne de lobby pour réclamer avec plus d'insistance que le gouvernement donne suite à nos préoccupations.

La présidente conclut en remerciant les membres des coopératives de toute la province, les membres du Conseil et le personnel de la Région de l'Ontario de leur engagement, de leur dévouement et de leur travail acharné. Elle présente les membres du Conseil Ivy Tait, Scott Piatkowski, David Spackman, Heather Blake et Mark Paul.

## **8. Rapport sur les suites données aux résolutions de l'assemblée annuelle 2003**

Ivy Tait, vice-présidente, présente le Rapport du Conseil sur les suites données aux trois résolutions adoptées à l'assemblée annuelle 2003 des membres de l'Ontario. Elle attire l'attention des délégué(e)s sur le rapport détaillé qui se trouve dans le livre de l'assemblée sur ce que le Conseil de l'Ontario a fait pour donner suite aux résolutions au cours de la dernière année. Elle signale que le rapport comprend une estimation des ressources financières et humaines que la région a consacrées pour donner suite aux résolutions.

- **P/A** Fisher (CHFT) / Angus (St. Georges)

**QUE** le Rapport sur les suites données aux résolutions de l'assemblée annuelle 2003 soit approuvé, sans modifications.

**ADOPTÉE**

## **9. Prix de la Région de l'Ontario pour l'ensemble des réalisations**

Heather Blake, représentante régionale pour l'Ontario, présente le premier Prix de la Région de l'Ontario pour l'ensemble des réalisations à Bruce Lewis, le conseiller juridique de la Région de l'Ontario. Elle signale que le prix est décerné à une personne qui a fait une contribution extraordinaire au mouvement de l'habitation coopérative en Ontario pendant une longue période.

Les membres visionnent une vidéo mettant en lumière les nombreuses contributions de Bruce Lewis au secteur de l'habitation coopérative depuis le début des années 1970. M. Lewis s'adresse ensuite à l'assemblée, et remercie la Région de l'Ontario de l'honneur qui lui est fait.

## **10. Examen des résolutions de l'assemblée annuelle 2004**

### **R1 Réforme du droit des expulsions**

L'assemblée étudie l'amendement suivant à la résolution R1.

- **P/A** Burch (CoAction) / Klintworth (Peggy et Andrew Brewin)

**QU'**un cinquième point soit ajouté à 2 c, comme suit :

Le membre doit avoir le droit d'en appeler aux membres de la coopérative de toute décision du Conseil de demander au Tribunal de décréter l'expulsion.

### **REJETÉE**

Les délégué(e)s examinent ensuite la résolution R1.

- **P/A** Zabizewski (Ramer's Wood) / Geddes (Halam Park)

**QUE** la Région de l'Ontario continue de réclamer une réforme du droit des expulsions des coopératives d'habitation, de manière que le processus d'expulsion :

- protège mieux les droits des membres,
- aide les coopératives à appliquer les règlements que leurs membres se sont donnés pour assurer le bon fonctionnement de leurs collectivités, et
- coûte moins cher et fonctionne mieux que le système actuel;

**QUE** la Région réclame un processus prévoyant :

- a. un Tribunal de l'habitation coopérative, à l'image du Tribunal du logement, chargé des expulsions des coopératives, à la place des tribunaux judiciaires;

- b. un processus d'audition pour aider le Tribunal de l'habitation coopérative à décider de décréter ou de refuser l'expulsion, à la lumière de son propre examen de la cause;
- c. le droit pour les coopératives de régler les détails de leur processus interne dans leurs règlements, dans la mesure où ils respectent les normes suivantes, qui devraient figurer dans la *Loi sur les coopératives* :
  - la décision de s'adresser au Tribunal doit être prise par résolution du conseil d'administration de la coopérative;
  - le membre de la coopérative doit recevoir au moins 10 jours de préavis de la réunion du conseil;
  - l'avis au membre doit donner les motifs généraux de l'expulsion; et
  - le membre doit avoir le droit d'assister et de prendre la parole à la réunion du conseil, avec ou sans mandataire ou avocat, avant que le conseil ne décide de demander au Tribunal de prononcer l'expulsion;

**ET QUE**, par le site Web de la FHCC et les *Échos de la FHCC* de l'Ontario, la Région de l'Ontario tienne les membres de l'Ontario au courant des efforts qu'elle fait pour obtenir une réforme du droit des expulsions.

#### **ADOPTÉE**

#### R2 Des impôts fonciers équitables pour les coopératives d'habitation

- P/A Cipriano (Beaver Creek) / Dickson (Needlewood Glen)

**QUE** la Région de l'Ontario cherche des moyens de réduire les impôts fonciers pour les coopératives d'habitation de l'Ontario;

**ET QUE** la Région de l'Ontario fasse rapport aux membres à son assemblée annuelle 2005 des membres de l'Ontario.

#### **ADOPTÉE**

#### R3 Le temps d'agir pour l'habitation coopérative

Harvey Cooper, gestionnaire des Relations gouvernementales pour la Région de l'Ontario, présente la campagne de lobby provinciale visant à amener le gouvernement de l'Ontario à donner suite aux deux préoccupations clés des membres de l'Ontario :

- l'aménagement de la *Loi sur la réforme du logement social*, et
- la refonte du Programme de logement abordable pour que nous puissions l'utiliser pour créer des coopératives.

Il signale que des membres de tous les coins de la province ont déjà organisé un certain nombre de réunions, au niveau local, avec des députés, et incite les membres de chaque coopérative à se rallier à la campagne. Il souligne que la vigueur de notre mouvement et la raison pour laquelle nous avons connu tant de succès lors des campagnes passées viennent de l'engagement de nos membres de la base pour le succès de leurs coopératives. Pour forcer à agir un gouvernement provincial qui se consacre à d'autres priorités, nous devons, encore une fois, mobiliser nos membres de toute la province. Les membres sont invités à visiter le site Web de la FHCC et à télécharger la documentation qui les aidera dans ces réunions.

Scott Piatkowski, membre du Conseil de l'Ontario, présente la résolution R3, Le temps d'agir pour l'habitation coopérative, soumise par la Région de l'Ontario.

- **P/A** Cipriano (Beaver Creek) / Dickson (Needlewood Glen)

**QUE** les membres des coopératives de l'Ontario organisent une campagne pour convaincre le nouveau gouvernement provincial qu'il est temps d'agir pour l'habitation coopérative;

**QUE** nous réclamions du gouvernement qu'il refasse la *Loi sur la réforme du logement social* pour :

- simplifier considérablement les règles du programme afin de redonner aux membres des coopératives la maîtrise de leur logement
- éliminer les règles qui sont injustes pour les membres à faible revenu
- rendre facultatif le placement des réserves pour immobilisations dans les Fonds d'investissement pour le logement social
- accorder aux coopératives suffisamment de financement d'exploitation et en capital pour leur permettre d'entretenir leur logement, aujourd'hui et demain;

**QUE** nous réclamions du gouvernement qu'il refasse le Programme fédéral-provincial de logement abordable pour qu'il :

- produise les 20 000 logements abordables promis, au cours des quatre prochaines années
- produise du logement pour le long terme et sans but lucratif
- assure un supplément au loyer pour les membres à faible revenu dans au moins la moitié des logements; et
- cible et appuie la production d'au moins 25 % des logements en tant que coopératives;

**ET QUE** toutes les coopératives de l'Ontario – provinciales et fédérales – se rallient à la campagne pour obtenir de la province une nouvelle entente qui nous laissera gérer nos coopératives et nous laissera construire plus d'habitation coopérative.

## **ADOPTÉE**

### **11. Prix de reconnaissance pour le personnel des coopératives d'habitation**

La présidente, Lori-Anne McDonald, présente les prix de reconnaissance pour le personnel des coopératives d'habitation à divers membres du personnel des coopératives membres en Ontario qui comptent cinq 10, 15, 20 et 25 années de service ou plus.

Elle indique que, cette année, 67 membres du personnel recevront un prix de reconnaissance pour leurs années de service aux coopératives d'habitation : 19 pour cinq années de service dans une coopérative d'habitation; 23 pour 10 années de service; 17 pour 15 années de service; et six pour 20 années de service.

Elle informe les délégué(e)s que deux membres du personnel ont passé 25 ans au service des coopératives et méritent une reconnaissance particulière : Tim Beers, qui a travaillé pas moins de 25 ans pour la Norris Crescent Housing Co-op, et Marcia Johnson, qui a travaillé pour sept coopératives différentes, et notamment, depuis cinq ans, pour la Glen Oaks Co-operative.

### **12. Résolutions tardives**

Il n'est pas présenté de résolutions tardives à l'assemblée.

### **13. Reconnaissance des membres sortants du Conseil**

La vice-présidente, Ivy Tait, remercie les membres sortants du Conseil Karen Francis, Scott Piatkowski et Tina Stevens du travail acharné qu'ils ont fait pour le mouvement de l'habitation coopérative en Ontario.

### **14. Date et lieu de l'assemblée annuelle 2005 de la Région de l'Ontario**

La présidente informe l'assemblée que l'assemblée annuelle 2005 de la Région de l'Ontario aura lieu dans le cadre de l'assemblée nationale de la FHCC le 17 juin à Edmonton (Alberta).

### **15. Élection des membres du Conseil de l'Ontario**

La vice-présidente, Ivy Tait, présente les membres du Comité des candidatures, Isabel Evans, David Howard et Jim Clow.

Elle annonce que, à une assemblée tenue à Sudbury le 6 mai, les membres du Nord de l'Ontario ont réélu David Spackman comme représentant du Nord de l'Ontario au Conseil.

M<sup>me</sup> Tait déclare que, au terme de la période de mise en candidature, les personnes suivantes ont déclaré leur candidature à des sièges au Conseil de l'Ontario :

Associations de personnel

David Roy, London  
Dave Smart, Hamilton

Membres extraordinaires

Patricia Defend, Sault Ste. Marie  
Lori-Anne McDonald, Chelmsford  
Charles Ng, Toronto  
Francesco Robles, Waterloo  
Frances Sancroft, Pickering  
Amanda Yetman, Kitchener.

Dale Reagan, le directeur des élections de la Région de l'Ontario, procède aux élections. Il signale que les participant(e)s ont eu l'occasion d'entendre les candidat(e)s et de leur poser des questions à la séance de rencontre des candidat(e)s plus tôt dans la journée et que les candidat(e)s ne feront pas d'autres exposés devant l'assemblée.

M. Reagan procède alors aux élections au siège de représentant des associations de personnel au Conseil de l'Ontario. Il rappelle aux participant(e)s que seulement les six délégué(e)s représentant les associations de personnel membres ont le droit de voter.

Après dépouillement du scrutin, il déclare David Roy élu.

Le directeur des élections procède ensuite à l'élection des trois membres extraordinaires du Conseil. Il informe les délégué(e)s que les résultats de l'élection à ces trois sièges seront annoncés à la réunion d'affaires nationale plus tard aujourd'hui. Il signale que trois des quatre membres extraordinaires du Conseil doivent habiter dans une coopérative d'habitation. Comme le seul membre extraordinaire du Conseil qui demeure au Conseil habite dans une coopérative, un des trois postes mis en élection peut revenir à un(e) candidat(e) qui n'habite pas dans une coopérative d'habitation. Les délégué(e)s déposent leur bulletin de vote en sortant de la salle.

**16. Annonces**

Il est rappelé aux délégué(e)s de revenir à 17 h 30 pour la réunion d'affaires nationale.

**17. Fin de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare que l'assemblée est levée à 16 h le vendredi 11 juin 2004.

**COPIE CONFORME** du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2004 des membres de l'Ontario de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada.

---

Présidente

---

Secrétaire d'assemblée